DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 1er octobre 2007 [v.r.]

Me Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3645-2007.
Autorisation d'investissement pour la mise à niveau du système SAP par Gaz Métro.
Précision de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)* suite aux commentaires de Gaz Métro.

Chère Consœur,

Nous a pris connaissance des commentaires du 1er octobre 2007 de Gaz Métro et désirons préciser, à ce propos, que nos positions ne sont pas aussi éloignées que ceux-ci peuvent le laisser entendre.

Dans nos commentaires du 24 septembre 2007 (C-2-2), nous soulignions aussi que *« [l]'intégration informatique ne doit toutefois pas devenir un dogme. Elle a un coût et il y a lieu d'évaluer si ce coût [est] justifié par les avantages qu'elle procurerait. Les délais de formation du personnel à tout changement informatique, les délais globaux requis pour l'installation et la durée de vie relativement courte de chaque version du SAP avant qu'une nouvelle mise à jour soit requise doivent être pris en compte dans la décision de poursuivre ou non l'intégration.» (parag. 18)*.

Nous recommandions donc à la Régie d'accueillir la demande de Gaz Métro mais de requérir aussi un rapport sur les orientations futures, tel que décrit au paragraphe 21 de notre texte.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

Dominique Neuman, LL.B.
Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et de *Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse et les intervenants.